

nom de lieu

**Puntau**

antériorité

date la plus ancienne attestée :  
1833source :  
Cadastre 1833

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
pont de Puntau	pont	Hardy	CE	4841-632
Puntau	maison	Hardy	BP	4841-632
route départementale n°89 dite de	voie	Hardy	BP	4841-632
secteur de Puntau	secteur cadastral	Hardy	CE	4841-631



vue du pont de Puntau vers l'étang d'Hardy

Voir la Grande note : PUNTAU, MICROTOPONYME SOUSTONNAIS. Nous en donnons ici un abrégé.

À Soustons, **Puntau** désigne plusieurs lieux-dits. Dans les attestations les plus anciennes, ce nom est associé à **Gaillou** dans la désignation **Gaillou de Puntau**. **Puntau** est composé d'une racine et d'un suffixe (*punt* + *au*).

### 1- La racine

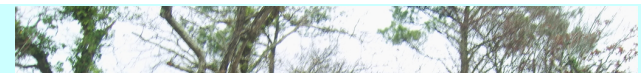
Elle se présente sous trois graphies : '*pint*', '*punt*' et '*pount*'. Ordonnées selon notre grille de fiabilité, il en ressort que : '*pint*', attestation qui figure dans le Plan géométrique 1806, est unique et à nos yeux non rattachable à un étymon adéquat, c'est probablement une cacographie\* et nous l'écartons ; que '*punt*' est majoritaire (9 occurrences), mais en concurrence avec '*pount*' (5 occurrences). S'agirait-il de deux étymons\* distincts ? C'est à considérer.

a) '*pun*' [pyn] ou '*punt*' [pynt] chez Simin Palay, '*pun*' seulement chez Vincent Foix, sont des substantifs masculins gascons qui procèdent du latin *punctum*, un vocable très polysémique puisqu'il signifie : piqûre, petit trou fait par une piqûre, point, signe de ponctuation, petite coupure, etc. (Félix Gaffiot). Tous ces sens sont recueillis en gascon. D'autres s'y ajoutent.

b) '*punte*' [pyntə] n'offre pas tant de facettes. Substantif féminin, il dérive du bas-latin *\*punctam* qui signifie « estocade, coup de pointe ». Le mot est lui-même dérivé de *punctus*, participe passé du verbe *pungere* « poindre ». Par métonymie, le mot a passé dans la langue pour désigner des objets effilés, des espaces à l'extrémité époincée, une ligne de terre étrécie et saillante, sens fréquemment attestés en latin médiéval (Du Cange), en moyen français et en gascon ('*Le Punte*' à Capbreton et Hossegor).

c) '*pount*' [punt], substantif masculin, désigne le pont ou une passerelle. Foix graphie '*poun*', Arnaudin '*pount*', Palay '*poun*' et '*pount*'. La consonne finale peut effectivement être amuïe : c'est le cas dans l'aire soustonnaise ('*lou poun de les crabes*'). Racine latine : *pontem*. L'évolution phonétique est normale qui conduit à '*pount*' ou à '*poun*'.

Aussi bien, pour opter entre la racine *punctam* et la racine *pontem*, graphiquement et phonétiquement en concurrence,



dans 'Puntau' et 'Pountau', l'étymologie et la phonétique historique se révèlent insuffisantes.

## 2- La suffixation

Les suffixes '-au' et '-aut', '-aou' et '-aout' sont eux aussi en concurrence dans les graphies relevées. Ici se pose encore la fiabilité de ces graphies. Les locaux ont tranché : la prononciation conservée équivaut à la diphtongue 'aou' au [aʊ].

À l'origine, le suffixe latin *-alem* s'impose qui conduit à *-au*. Il a, en effet, pour fonction, entre autres, de participer à la substantivation des noms de lieux par spécification adjectivo-adverbiale. Ainsi comme 'Boucau' (< *bucca* + *alem*) signifie « situé à l'embouchure », 'Hitau' « situé sur la borne », 'Puyau' « situé sur une éminence », 'Puntau' | 'Pountau' doit signifier : « situé en rapport avec une pointe – au sens de terre, terrain – ou avec un pont ».

Il n'a pas échappé à Gerhard Rohlfs que ce suffixe, qui, en latin, servait à former des adjectifs devenus plus tard substantifs, a gardé dans quelques cas le genre féminin sous-entendu et qu'il joue en occitan généralement le même rôle que le suffixe '-a' -ar < latin *-are*, à valeur collective ou locative (G. Rohlfs, *Le gascon, Études de philologie pyrénéenne*, n° 227).

## 3- Le sens

Pour décider de ce qu'il désigne, à défaut d'y parvenir grâce à l'étymologie et à la phonétique historique, il faut postuler que la configuration du lieu, la présence ou nom d'un pont en ce lieu, doivent aider à trancher entre l'étymon *punctam* et l'étymon *pontem* : la question est alors sémantique, de désignation motivée.

La carte de Cassini, souvent précieuse, est ici secourable (en voir des extraits dans la Grande note). 'Gaillou du Puntau' signale une ferme (ou une habitation) sise sur une terre avançant à l'ouest dans l'étang de Tosse. Point de pont entre les deux rives, mais, bien marquée, une pointe de terre. De nos jours, suite à un processus d'assèchement du lac, cette pointe de terre s'est avancée jusqu'à former deux étangs, l'étang Blanc au sud, l'étang d'Hardy au nord, deux assignations nouvelles qui doivent être le fait de Soustonnais, car la mention Étang de Tosse a disparu. Un étroit canal relie ces étangs, un pont les sépare. Le pont étant ultérieur à la désignation du lieu – il date de 1867 –, l'étymon *pontem* doit être rejeté.

En résumé, le déterminant **Puntau** du lieu-dit **Gaillou de Puntau** nous semble construit sur *punctam* + *alem* et désigner une bande de terre terminée en pointe.

graphie occitane normalisée

**Puntau**

notation phonétique API

[pyn'taʊ]